



**VILLE D'UGINE (SAVOIE)**  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 16 SEPTEMBRE 2024**

<p><b>Nombre de conseillers municipaux :</b> En exercice : 29 Présents : 22 Votants : 26</p> <p><b>Date de la convocation :</b> Le 10 septembre 2024</p> <p><b>Publication site internet :</b> Le 6 novembre 2024</p>	<p><b>Président de séance :</b> M. Franck LOMBARD</p> <p><b>Secrétaire de séance :</b> Mme Françoise VIGUET-CARRIN</p> <p><b>Etaient présents :</b> M. Franck LOMBARD, Mme Françoise VIGUET-CARRIN, M. Michel CHEVALLIER, Mme Nathalie MONVIGNIER-MONNET, M. Umberto DIMASTROMATTEO, Mme Agnès CHEVALIER-GACHET, Mme Vanessa PUT DE GIULI, M. Jamel BOUCHEHAM, Mme Sophie BIBAL, M. Simon OUVRIER-BUFFET, M. Gérard RUFFIER-MONET, Mme Marie-Thérèse BERGERET, Mme Annabelle MOREL, M. Joseph SCATIGNO, Mme Virginie NAIRE, M. Franck SOUQUET-GRUMEY, Mme Jamila ADEM-EL ATTAOUI, M. Christian PERRIER, Mme Pauline BRESSE, M. Eric FUSS, M. Benjamin BONNIOT--BOUCHET et M. Gérard ROHI.</p> <p><b>Etaient représentées :</b> M. Jean-Pierre PLAISANCE ayant donné pouvoir à Mme Françoise VIGUET-CARRIN, M. Mustapha HADDOU ayant donné pouvoir à M. Simon OUVRIER-BUFFET, Madame Catherine CLAVEL ayant donné pouvoir à M. Franck LOMBARD et M. Nathan EXCOFFIER ayant donné pouvoir à Mme Nathalie MONVIGNIER-MONNET.</p> <p><b>Absente :</b> Mme Caroline BRULEY, Mme Stéphanie LUSSIANNA et M. Michel VARRONI.</p>
---	--

**Délibération n°06**

**Rapporteur : Mme Agnès CHEVALIER-GACHET**

**Objet : Edition du livre « L'arbre-machine » de Sylvie Bonnot - Tarification**

En 2022, nous avons accueilli Sylvie Bonnot, photographe et artiste plasticienne en résidence à Ugine, résidence qui a abouti à l'exposition *Le sens de la pente*, présentée au Centre d'Art et de Rencontres d'Ugine de mai à juillet 2022.

Parallèlement à notre résidence, Sylvie Bonnot a été lauréate de la Grande Commande Photographique de la Bibliothèque nationale de France.

Son travail de résidence, en regard avec le milieu forestier à Ugine, a croisé ses recherches pour la BnF dans le cadre de la Grande Commande « Radioscopie de la France après le COVID ». Certaines prises de vues faites lors de sa résidence ont intégré leur corpus intégrant ainsi leur fond photographique.

A l'automne 2024, le centre d'art est partenaire de la BnF en vue d'une exposition collective issue de différents projets de cette Grande Commande, notamment en lien avec les forêts et la montagne.

La seconde étape, pour le centre d'art, sera de valoriser le travail effectué sur le territoire par Sylvie Bonnot grâce à une publication « *L'arbre-machine* ».

Le projet de publication a su convaincre Éric Cez, directeur des Éditions Loco à Paris, de le choisir en vue d'une parution au printemps 2024 ; date qui a permis de valoriser l'ouvrage lors de la grande exposition Radioscopie de la France prévue à la BnF, à Paris.

L'ouvrage s'ouvre sur un large ensemble de ses « mues », créations photographiques élaborées à partir d'une solide recherche documentaire sur les différents états et exploitation de la forêt aujourd'hui. Il se poursuit sur un petit atlas de la forêt, permettant au lecteur de découvrir et de suivre le cheminement de la recherche documentaire qui a permis à l'artiste de constituer ces œuvres.

Il convient de fixer le tarif du livre « *L'arbre-machine* » de Sylvie Bonnot à 42,00 € TTC.

Aussi, une série de cartes postales a été éditée par le Centre d'Art Curiox.  
Il convient de fixer le tarif de vente d'une carte postale à 1,00 € TTC.

La commission municipale a examiné le dossier.

***Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :***

- ***Approuve le tarif proposé pour le livre et de la carte postale,***
- ***Autorise M. Franck LOMBARD, Maire d'Ugine ou son représentant à signer les documents afférents.***

Pour copie certifiée conforme et exécutoire  
Pour le Maire,  
Michel Chevallier,  
Adjoint au Maire



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

073-217303031-20240920-20240916\_DE06-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 20/09/2024  
Publication : 20/09/2024

Pour l'autorité compétente par délégation

